Plan de relance : un guichet de subvention pour l'efficacité énergétique des entreprises

Publié le 24 novembre 2020

Dans le cadre du plan de relance, un guichet de subvention est ouvert pour aider les entreprises industrielles à s'équiper pour améliorer leur efficacité énergétique.

L'objectif de ce dispositif est de permettre à des entreprises industrielles de toutes tailles d'obtenir simplement des subventions pour leurs projets d'efficacité énergétique d'une valeur de moins de 3 millions d'euros. L'aide sera attribuée par l'Agence de Services et de Paiements (ASP) sur la base d'une procédure simple : après vérification préalable de l'éligibilité sur la base du devis, les paiements seront versés sur la base des factures.

Le guichet est ouvert à l'adresse suivante.

Vous trouverez toutes les informations au sujet de ce dispositif sur le site de la DGE

Vous trouverez également une brochure présentant les principaux dispositifs mis en œuvre pour accompagner les efforts de décarbonation des entreprises.